

Décision

Générale

colonial

Décision n° 776 CONCERNANT LES MINISTÈRES

n° 776

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

1 juillet 1961

Numéro JO

n° 7 du 31/07/1961

Date du numéro

31 juillet 1961

TEXTE INTÉGRAL

Un congé administratif de six mois à passer à Selestat (Bas-Rhin), 7, rue du Sand, est accordé à M. Gueziec Henri, magistrat (indice 375 – groupe II), qui aura accompli le 18 août 1961 un séjour ininterrompu de 2 ans dans le territoire. M. Gueziec qui voyagera seul quittera Djibouti par voie aérienne, en principe le 18 août 1961. La dépense est imputable sur le budget de l'Etat.